



Règlement du tremplin Golden Jazz Trophy 2011

Objet du tremplin

Le tremplin Golden Jazz Trophy est produit par l'association Jazz en Nord, en partenariat avec les associations arrageoises « Couleurs Jazz » et « Jazz & Boves ». Le Golden Jazz Trophy a été créé à l'initiative de l'entreprise Golden Eyes, mécène du Festival Jazz en Nord. Le Golden Jazz Trophy a pour objectif principal d'offrir des opportunités de notoriété aux meilleurs musiciens de jazz encore « inconnus » et de leur ouvrir les portes d'une carrière musicale active.

Jury

Le jury du tremplin Golden Jazz Trophy 2011 sera composé de professionnels de la musique. Il sera présidé cette année par **Manu Dibango**.

La décision du jury sera annoncée le soir même après délibération. Cette décision ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou justification. Deux prix seront décernés : le Prix du Jury, qui récompensera « La Révélation du Jury Golden Jazz Trophy 2011 », et le Prix du Public, qui récompensera « La Révélation du Public Golden Jazz Trophy 2011 ».

Déroulement du tremplin

- Les dossiers de candidature complets doivent être envoyés avant le 15 décembre 2010.
- Les membres de la commission auditionneront les documents sonores fournis par les candidats et étudieront les projets artistiques proposés. 5 groupes seront présélectionnés pour participer à la finale du tremplin, qui aura lieu à Arras, le vendredi 18 mars 2011. Au cours de cette soirée, les 5 groupes finalistes sélectionnés joueront en public et devant le jury. Chaque groupe disposera de **30 minutes pour sa performance** (installation technique comprise). Prévoir 20 minutes de concert.
- L'événement sera largement couvert par les médias « grand public » et spécialisés. Les noms des 5 finalistes du Tremplin seront rendus public le soir même.

Dotation

1^{er} prix : décerné par le jury

Une dotation de 4000 euros sera décernée au Prix du Jury, ainsi que la programmation du groupe dans un ou plusieurs festivals nationaux et internationaux, dont Jazz en Nord.

2^{ème} prix : décerné par le public

Une dotation de 1000 euros sera décernée au Prix du Public. Le groupe sera programmé dans la 25^e édition du festival Jazz en Nord avec le gagnant du Prix du Jury, lors d'une soirée « Golden Jazz Trophy ».

Critères de participation

Le tremplin est ouvert à tous musiciens « jazz » *de tous les pays de l'Union Européenne (ainsi que la Suisse)*, dont la notoriété ne serait pas déjà avérée.

Dossier d'inscription

Joindre obligatoirement au dossier :

- Un CD 4 titres au minimum, comprenant si possible une composition personnelle. Les morceaux doivent être enregistrés en prise directe, sans retouches. Attention, le groupe doit être composé d'au moins deux artistes.
- Deux dossiers de présentation du projet avec liens Internet (site web, blog...)
- Une enveloppe timbrée au nom et adresse du responsable du groupe pour la réponse définitive.

Le dossier est à envoyer impérativement avant le 15 décembre 2010 à l'adresse suivante :

Office culturel

Association Arras en Jazz

61 Grand Place

62000 ARRAS

Pour toutes informations supplémentaires

www.goldenjazztrophy.com

Jazz en Nord

Tél : 03 28 04 77 68

e-mail : goldenjazztrophy@free.fr

Disponibilités

Les candidats s'engagent à être disponibles à partir de midi le vendredi 18 mars 2011 jusqu'à tard dans la soirée car les délibérations auront lieu après les concerts.

Matériel de scène

Les musiciens s'engagent à rapporter leurs instruments et à assurer leur matériel et effets personnels. Le Backline est fourni par l'organisation, sauf demandes spécifiques.

Convention Golden Jazz Trophy et Lauréats 2011

Une convention sera signée entre les organisateurs du Golden Jazz Trophy et les 5 finalistes.